



Probleme avec un creancier

Par **yvette66**, le **25/04/2018** à **12:16**

j ai reçu un courrier de intrum recouvrement amiable me demandans de remboursé une dettes qui dates de 10ans de chez cofidis normalement au bouts de 10ans il n on plus le droit de reclamé cet dette a chaque fois je reçois un courrier de chez intrum et ce nes jamais la meme sommes la dernieres fois j ai reçu deux lettres de chez intrum et les sommes une de 1500euros et lautre de 1300euros et maintenant une de 943,85 a cet époque en 2005 j avais fait un dossier de surendettement et avant que mon dossier de surendettement sois accepté je payais tout les mois chez huissier et une fois que mon surendettement etait en place par la decision de la commission de surendettement de ne devais plus rein payer je n avais reçus aucun courrier toute ces année et maintenant je reçois des courrier de intrum recouvrement amiable me demandans de payer les sommes qu il me damande pourriez vous me renseigné sil vous plait car sa fait 10ans il y a prescription ils on plus le droit de me demandé de remboursée j attend une reponse a ce sujet

Par **morobar**, le **25/04/2018** à **15:15**

Bonjour,

[citation]normalement au bouts de 10ans il n on plus le droit de reclamé cet dette[/citation]

C'est faux.

[citation] car sa fait 10ans il y a prescription ils on plus le droit de me demandé de remboursée j[/citation]

C'est encore faux.